

# CONCOURS

## DÉCORATIONS DE NOËL

Pour les fêtes de fin d'année, la Ville du Coteau organise cette année un concours des plus belles maisons et balcons illuminés. Chacun pourra décorer son jardin, illuminer sa façade et ses fenêtres pour les fêtes, tout en utilisant si possible des décorations à économie d'énergie.

Le concours porte sur deux catégories, chaque décoration devant être visible de la rue.

### Catégorie A

Maisons décorées avec ou sans jardin

### Catégorie B

Balcons ou fenêtres décorés

Les décorations seront évaluées fin décembre lors du passage d'un jury composé d'élus de la Ville. Dans chacune des catégories, trois lauréats seront récompensés.

Les inscriptions seront ouvertes du 1<sup>er</sup> au 18 décembre. Pour participer vous pouvez retourner en mairie le bulletin ci-dessous ou vous inscrire directement sur [www.mairie-lecoteau.fr](http://www.mairie-lecoteau.fr) où le règlement complet est consultable

## BULLETIN D'INSCRIPTION



Nom .....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Téléphone .....

E-mail .....

Dépose sa candidature au concours en catégorie

A  B

Signature

Mairie du Coteau, Parc Bécot,  
42125 LE COTEAU CEDEX

